

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DU PLAN

DIRECTION DE LA PLANIFICATION NATIONALE

VERSION REVUE ET CORRIGE

**TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS POUR
L'ELABORATION DU RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN**

I. Contexte et justification

Dans un contexte marqué par la lutte contre la pauvreté et le combat pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement du Sénégal est engagé à mener des actions pour accroître l'accès des populations aux services sociaux de base (santé, éducation, eau, assainissement,...) et à favoriser une plus grande autonomie des personnes dans les domaines qui les préoccupent. Les efforts sont toutefois éprouvés par les chocs exogènes (crise énergétique et alimentaire, crise financière) qui remettent en cause les acquis des pays en matière de croissance et de développement humain, particulièrement ceux à faible revenu.

Le concept de développement humain (DH) renvoie souvent au processus selon lequel le maximum d'opportunités est offert aux personnes, à savoir une plus grande espérance de vie grâce à l'accès à de meilleures conditions de santé, à l'éducation et aux ressources nécessaires à l'épanouissement de la personne. D'autres opportunités incluent la liberté politique, la garantie des droits humains et le respect de soi-même. Le DH dérive directement de la notion de développement comme processus d'élargissement des capacités humaines telle que formulée par un groupe d'experts, sous l'impulsion de l'Economiste indien (Prix Nobel) Amartya Sen.

La série des Rapports mondiaux sur le développement humain (RMDH), dont la publication a été suivie par celle de rapports nationaux et régionaux, prône un changement dans le débat sur le développement. L'élaboration des rapports nationaux sur le développement humain (RNDH) répond à la nécessité de définir des priorités et stratégies de développement centrées sur l'homme en tenant compte du contexte spécifique de chaque pays. Le RNDH est élaboré selon un processus participatif qui offre une plate-forme au cours de laquelle des solutions alternatives de développement sont discutées, comparées et évaluées. L'objectif est de générer le débat et de d'orienter l'action en vue du progrès du développement humain.

Dans cette perspective, le Sénégal a initié depuis 1997, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la production de rapports nationaux consacrés aux défis du développement humain. Le dernier rapport national (2005) était ainsi axé sur le développement local, avec précisément comme thème, « Agir au niveau local pour promouvoir le développement humain ».

C'est dans cette même dynamique qu'il est envisagé d'élaborer, pour l'année 2009, le prochain rapport national dont le thème est « Changements climatiques, Sécurité alimentaire et Développement humain ». Ce thème a été choisi à l'issue de plusieurs rencontres d'échanges, initiées par le PNUD en rapport avec la Direction Générale du Plan. Elles ont vu la participation

de plusieurs chercheurs, universitaires, partenaires au développement, représentants de la société civile, du secteur privé et du Gouvernement.

Un atelier de problématisation tenu du 2 au 4 décembre 2008 sous l'égide de la DGP, qui a mobilisé plus d'une centaine de participants, a permis d'explorer les contours du thème. En effet, les communications suivies de débats de haut niveau ont permis de montrer l'impact que peut avoir le phénomène du changement climatique sur la sécurité alimentaire, l'autosuffisance céréalière, la santé et la lutte contre la pauvreté. On retiendra aussi de cet atelier, que les effets sur l'activité humaine des variations pluviométriques, des inondations, de l'érosion des sols, de l'aggravation des phénomènes de sécheresse et de désertification, constituent des défis majeurs pour le développement en général et le développement humain en particulier. Ils méritent de ce fait une attention particulière de la part des décideurs pour une meilleure satisfaction des besoins des populations.

La prochaine étape consiste à recruter une équipe de consultants pour appuyer le processus d'élaboration du RNDH.

Les termes de référence de l'Etude sont définis dans le présent document.

II. Objectifs

2.1. Objectif Général

L'objectif général de la mission est de fournir un accompagnement technique au processus national d'élaboration de l'édition 2009 du RNDH qui porte sur le thème : changements climatiques, sécurité alimentaire et développement humain ;

2.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, l'intervention vise à :

- décrire et analyser le phénomène des changements climatiques au Sénégal et leurs manifestations;
- analyser les impacts des changements climatiques sur la sécurité alimentaire et le développement humain ;
- étudier et analyser le cadre institutionnel mis en place pour prendre en charge la problématique des changements climatiques, de la sécurité alimentaire et du développement humain (au niveau gouvernemental, du secteur privé et de la société civile)

- analyser les progrès et les contre performances des politiques publiques en matière de prise en charge des changements climatiques, de la sécurité alimentaire et du développement humain ;
- faire ressortir les tendances futures de ce phénomène et de ses conséquences sur le développement humain (santé, habitat, alimentation...) ;
- proposer des stratégies d'adaptation et de prévention du risque climat.

III. Résultats attendus :

Le Rapport national sur le Développement humain est produit. Ce rapport fera ressortir :

- la description et l'analyse des changements climatiques au Sénégal ;
- les impacts des changements climatiques sur la sécurité alimentaire et le développement humain ;
- les progrès et les contre performances des politiques publiques de prise en charge des changements climatiques, de la sécurité alimentaire et du développement humain
- les tendances futures et les conséquences de ce phénomène sur le développement humain ;
- les stratégies d'adaptation et de prévention à mettre en œuvre.

IV. Méthodologie

L'élaboration du rapport national sur le développement humain se fera selon une approche participative pour une meilleure appropriation nationale du produit final.

A cet effet, il est mis en place :

- un comité de pilotage qui assure la coordination générale et la validation scientifique et technique du rapport, sous la supervision de la DGP et du PNUD; il est présidé par une personnalité indépendante du monde scientifique ou de la société civile ; Le comité regroupe des membres de l'Administration publique, du secteur privé, de la société civile, des chercheurs et des universitaires. Il a pour mission essentielle d'impulser le processus, de donner les orientations nécessaires et de mettre à profit toutes les contributions en rapport avec le thème.
- un comité technique restreint de quatre membres (PNUD, DGP, PRP, Président (e) du Comité de Pilotage) qui tient lieu de comité de lecture. Il assure la supervision technique des travaux et effectue toutes les corrections finales et autres activités de *rewriting* .
- des équipes de travail qui regroupent l'ensemble des parties prenantes du processus. Elles se répartiront, à titre indicatif, les cinq (05) thématiques de l'atelier de problématisation et seront présidées par les Ministères les plus concernés par le thème du rapport, à savoir le Ministère

des Finances (à travers la DGP), le Ministère de la Famille (à travers le PRP), le Ministère de l'agriculture, le Ministère de l'environnement, le Ministère de la Santé.

Etant donné le caractère multisectoriel et multidisciplinaire du sujet, le comité de pilotage fera appel à une équipe technique multidisciplinaire de quatre (04) pour appuyer les groupes de travail et élaborer le rapport.

V. Mandat des consultants

L'équipe de consultants a pour mandat de produire, des rapports sectoriels des groupes de travail, le Rapport national sur le Développement humain 2009 . Le document final doit faire ressortir les liens entre changements climatiques, sécurité alimentaire et développement humain.

Un expert principal dirigera l'équipe et coordonnera les travaux. La rédaction du rapport est sous sa responsabilité.

Les consultants soumettront au comité de pilotage une note d'orientation faisant ressortir leur compréhension du thème, le plan du rapport, la méthodologie de travail et le planning d'exécution dans un délai de cinq (5) jours après la signature du contrat.

Après approbation du comité qui pourrait leur donner toute contribution utile, ils lui soumettront un rapport provisoire dans un délai de 30 jours ouvrables après la signature du contrat. Ce rapport fera l'objet de partage au sein du Comité pour recueillir les observations.

Le rapport révisé intégrant les observations du Comité fera l'objet d'un atelier de restitution et de partage animé par l'équipe de consultants.

A l'issue de cet atelier, la version définitive du rapport devra être déposée dans un délai maximum de cinq jours, en (10) exemplaires à la Direction Générale du Plan avec une copie électronique.

VI. Durée de l'Etude

La durée de production du rapport est fixée à quarante (40) jours ouvrables à partir de la date de signature du contrat.

VII. Profil des prestataires

Une équipe de consultants sera sélectionnée sur la base d'un appel à candidature selon les règles et procédures en vigueur en la matière. L'équipe de consultants sera composée :

- d'un expert en développement ou économiste, coordonnateur de l'Etude, ayant une formation interdisciplinaire avec une expérience avérée dans les domaines du développement humain et des changements climatiques ;
- de trois (03) experts associés ayant les profils suivants :
 - un agroéconomiste ayant une bonne connaissance des phénomènes climatiques et une expérience dans le domaine de la sécurité alimentaires et du développement rural ;
 - Un sociologue ou socio-économiste ayant une parfaite connaissance des questions de développement humain (santé, assainissement, cadre de vie, éducation...) et de la lutte contre la pauvreté.
 - Un environnementaliste ayant une solide expérience dans le domaine du développement durable et des changements climatiques.

En plus, chacun des consultants doit avoir une parfaite connaissance des problèmes de développement du Sénégal ainsi que des stratégies nationales de développement en cours. Chacun devra par ailleurs capitaliser une expérience d'au moins cinq (05) années dans son domaine de compétences.

VIII. Répartition des tâches entre les experts

Cette répartition se présente ainsi qu'il suit :

- l'Expert principal, coordonnateur de l'Etude :

Sur la base des résultats de l'atelier de problématisation et des rapports sectoriels, il sera chargé de :

- proposer au Comité de pilotage un plan cohérent et détaillé du rapport sur la base de la documentation disponible et des résultats de l'atelier de problématisation (plan détaillé de chaque partie et/ou chapitre du rapport) et le traduire en termes de références pour les groupes de travail ;
- apporter un appui technique aux groupes de travail
- décrire et analyser le phénomène des changements climatiques au Sénégal ;
- analyser les progrès et les contre performances dans la mise en œuvre des politiques publiques en matière de changements climatiques, de sécurité alimentaire et du développement humain
- faire ressortir les tendances futures de ce phénomène au niveau global ;
- proposer des stratégies de prévention et d'adaptation ;
- exploiter les contributions des trois experts associés ;
- rédiger le rapport général de l'Etude.

- Faire une restitution à l'interne au comité de pilotage
- Faire la restitution lors du forum national

La durée de l'intervention est de 40 jours

- l'Agro-économiste :

- analyser les impacts des changements climatiques sur la production agricole (agriculture, pêche, élevage...), la sécurité alimentaire et le développement humain;
- faire ressortir les tendances futures et les alternatives possibles ;
- proposer des stratégies d'adaptation en matière agricole.

La durée de l'intervention est de 30 jours

- le sociologue ou socio-économiste :

- apporter un appui technique aux groupes de travail
- analyser les impacts des changements climatiques sur le développement humain (santé, habitat, cadre de vie, éducation, pauvreté...) ;
- présenter et analyser le cadre institutionnel mis en place dans le pilotage des politiques publiques liées au thème proposé, le rôle des acteurs principaux (de l'Etat aux structures associatives de base) et qualifier l'état de la gouvernance dans les progrès et les contreperformances des politiques publiques
- faire ressortir les tendances de ce phénomène et ses conséquences prévisibles sur la pauvreté et le développement humain ;
- proposer des stratégies de prévention et d'adaptation au risque climat, relativement au développement humain.

La durée de l'intervention est de 30 jours

- L'environnementaliste

- Analyser tous les aspects environnementaux liés aux changements climatiques et leurs conséquences sur le développement durable ;
- Analyser l'évolution des indicateurs environnementaux et les risques liés aux changements climatiques
- Analyser la problématique et les enjeux de la prévention des risques liés aux changements climatiques et son niveau de prise en charge dans les politiques publiques

La durée de l'intervention est de 30 jours

IX- Conditions de recrutement et de rémunération

Le consultant sera recruté selon les procédures en vigueur au PRP.

Le taux de rémunération, en matière d'honoraires, sera celui du PNUD.

X- Présentation de l'offre

L'offre devra être présentée sous pli fermé et comprendre une offre technique (01 original et 03 copies) et une offre financière (01 original et 03 copies).

La date limite de dépôt de l'offre est fixée auà Heures, à l'adresse suivante :

Monsieur le Coordonnateur National du PRP
14, rue Aristide Ledantec Immeuble ASS 1^{er} Etage

Tél : 33 889 25 90 B.P : 22 923

Email : prpdk@sentoo.sn

Annexe : Chronogramme indicatif

Activités	Echéance
Elaboration TDR	07 Août 2009
Transmission des TDR au PRP	12 Août 2009
Lancement Appel d'offres	17 Août 2009
Dépôt des candidatures	27 Août 2009
Sélection des consultants	31-08-2009
Signature des contrats	01-09-2009
Dépôt de la note d'orientation	05-09-2009
Dépôt du rapport provisoire	30-09-2009
Atelier de validation de l'Etude	05-10-2009
Dépôt du rapport final	09-10-2009

Observations sur le projet de TDR pour l'élaboration du RNDH 2009

Si, globalement, les TDR conviennent, les améliorations suivantes méritent toutefois d'être apportées, notamment sur l'approche méthodologique.

Toutes les éditions du rapport national sur le développement humain ont respecté le format de l'exercice en s'inscrivant dans la perspective des stratégies de développement et en impliquant largement les acteurs que sont la société civile, l'administration publique et le secteur privé. Toutes les éditions ont été conduites par des équipes pluridisciplinaires appuyées par des experts. Le format que vous avez proposé pourrait ainsi être amélioré selon l'approche méthodologique suivante

- mise en place d'un comité de pilotage qui assure la coordination générale et la validation scientifique du processus ; il est présidé par une personnalité indépendante dont l'intégrité scientifique est avérée;
- mise en place d'un secrétariat technique qui joue le rôle de comité de lecture. Il assure la supervision technique des travaux et la relecture du rapport ;
- mise en place d'équipes de travail représentatives de l'ensemble des acteurs intervenant dans le processus et présidées par les Ministères clefs intervenant à des degrés divers dans la mise en œuvre des politiques publiques liées au thème du rapport : Ministère des Finances (à travers la DGP), Ministère de l'environnement, Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Santé, Ministère de la Famille (à travers le PRP).

La mission d'élaboration du RNDH devrait intégrer tout le champ d'investigation lié au thème et couvert par l'ensemble des axes de réflexion développés lors de l'atelier de problématisation. Les équipes de travail se répartiront ainsi, à titre indicatif, les thèmes clés suivants qui ont déjà l'objet de communication,

- problématique générale des changements climatiques dans le monde, en Afrique et au Sénégal
- Ressources en eau au Sénégal
- Etat des recherches sur les ressources en eau
- Etat des recherches sur les sols
- Etablissements humains et changements climatiques au Sénégal
- Evolution de la biodiversité au Sénégal
- Changements climatiques et biodiversité agricole
- Conséquences actuelles et prévisibles des changements climatiques sur l'agriculture
- les adaptations de l'agriculture pour faire face aux changements climatiques
- Changements climatiques et contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire
- Changements climatiques et contribution des ressources halieutiques à la sécurité alimentaire
- Problèmes de santé liés aux changements climatiques
- Santé et environnement
- Changements climatiques, sécurité alimentaire et protection sociale des plus pauvres

Pour bâtir le RNDH sur les bases d'un large consensus national, il importe d'intégrer dans le processus d'élaboration l'organisation d'un forum national de validation/appropriation du document. Enfin, le nombre de consultants pourrait être porté à Quatre (04) pour escompter couvrir tout le champ d'investigation qui est assez large. Un environnementaliste pourrait être ajouté à la liste des experts que vous avez proposée.

Toutes ces propositions sont directement intégrées dans le projet de TDR.